

## Communiqué de presse

### *Catherine Vialonga rejoint la Carac au poste de directeur du patrimoine*

Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2006

La Carac - mutuelle experte en matière d'épargne, de retraite et de prévoyance – annonce l'arrivée de Catherine Vialonga au poste de directeur du patrimoine. Elle a pour missions le pilotage de la politique financière, le renforcement de la gestion actif-passif et de la gestion des risques. Précédemment directeur de la gestion financière chez Écureuil Vie, Catherine Vialonga bénéficie d'une double expertise d'actuaire, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui de la finance de marché. Elle est diplômée de L'École Nationale de la Statistique de l'Administration Économique (ENSAE).

Diplômée de l'ENSAE en 1992, Catherine Vialonga a débuté sa carrière en tant qu'actuaire chargée d'études à Écureuil Vie. En 1995, elle est nommée responsable du Département Gestion Financière et Gestion Actif-Passif, dont elle a pris la direction en 2003. Parallèlement à la définition de la stratégie d'investissement, elle a organisé le déploiement de la gestion actif-passif ainsi que le pilotage de la gestion des risques et de la réassurance. Elle a également acquis une expertise en matière comptable et réglementaire à travers la mise en place des normes IFRS.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Catherine Vialonga, 38 ans, rattachée à Jean-Jacques Berthelé, directeur général de la Carac, encadre une équipe organisée autour des pôles suivants :

- Gestion obligataire et front office ;
- Sélection des OPCVM et des fonds immobiliers ;
- Gestion actif-passif ;
- Back office.

« *Nous nous félicitons de l'arrivée de Catherine Vialonga parmi nous, commente Jean-Jacques Berthelé, directeur général de la Carac. La réputation de la mutuelle en matière de gestion financière a su la convaincre de rejoindre la Carac. Catherine Vialonga mettra son expérience de la gestion financière et de la gestion des risques au service de la Carac pour l'accompagner vers les échéances réglementaires telles Solvabilité II. Notre équipe de financiers, menée par Mme Vialonga, est prête à faire face aux enjeux de marché que connaît actuellement le secteur des mutuelles du livre II.* »



## La Carac

*La Carac - mutuelle régie par le livre II du Code la mutualité - propose une gamme de solutions adaptées dans les domaines de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance.*

*A travers un réseau de 56 sites d'accueil répartis sur le territoire national, le grand public peut profiter du savoir-faire de la Carac en matière de retraite par capitalisation. Ce savoir-faire, elle l'a acquis depuis 1924 à travers la Retraite Mutualiste du Combattant, marché sur lequel elle occupe la place de leader. La Carac gère aujourd'hui pour le compte de ses adhérents plus de 300 000 garanties et un actif d'environ 6 milliards d'euros.*

*Pour plus d'information, veuillez consulter le site : [www.carac.fr](http://www.carac.fr)*

## Contacts presse

i&e Consultants

Marina Boyer

Tél. : 01 56 03 14 67

Courriel : [mboyer@i-et-e.fr](mailto:mboyer@i-et-e.fr)

Carac

Xavier Berthet

Tél. : 01 55 61 56 04

Courriel : [xberthet@carac.fr](mailto:xberthet@carac.fr)